

LE BUIS

LES BARONNIES

J'aime

HORS SÉRIE

ÉTÉ
2022



8 | PENSE
TES TUVES

11 | LA MAIRIE
DÉMÉNAGE

14 | AGENDA
DE L'ÉTÉ

PHOTO : «DEUX CHOSES LUNE...» SPECTACLE DÉAMBULATOIRE
CRÉDIT : MIROSLAVA CARRIER-CEKOVIC

SOMMAIRE

- 3 |** ÉDITO
- 4 |** NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME 2022
- 5 |** DÉMOCRATIE LOCALE
- 6 |** TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- 7 |** DE NOUVEAUX JEUX D'ENFANTS REPENSÉS AVEC SES USAGERS
- 8 |** PENSE TES TUVES
- 9 |** OH, CE CANAL DU MOULIN !
- 10 |** PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
- 11 |** LA MAIRIE DÉMÉNAGE !
- 12 | 13 |** EXPÉRIMENTATION D'UNE AIRE DE PIÉTONNISATION
- 14 | 15 | 16 |** AGENDA DE L'ÉTÉ



CHÈRES BUXOISES, CHERS BUXOIS

Nous sommes très heureux de pouvoir à nouveau vous remettre le journal municipal du Buis J'aime. Depuis maintenant deux ans que vous nous avez accordé votre confiance, nous avons dû faire face à cette crise sanitaire et ses très nombreux impacts. Espérons que nous soyons sortis des conséquences les plus difficiles et que nous reprenions une activité « normale », c'est ce que nous avons engagé depuis plusieurs mois.

Après un printemps marqué par le renouvellement de nos institutions républicaines, la saison estivale s'ouvre avec de nombreuses perspectives : plusieurs projets structurants pour la commune, une attractivité touristique en plein essor, des perspectives agricoles et économiques encourageantes malgré des menaces climatiques de plus en plus prégnantes et une programmation culturelle dense et de très grande qualité.

Nous avons des atouts indéniables, le Buis rayonne très au-delà de ses frontières et ceci est essentiellement due à son dynamisme dans de nombreux domaines. Soyons collectivement mobilisé pour prolonger cette dynamique et faire en sorte qu'il soit de plus en plus agréable de vivre dans notre beau village. Merci à l'engagement de toutes et tous, acteurs économiques, agents des services publics, acteurs associatifs pour votre engagement au service du Buis et de ses habitants.

Vous découvrirez dans ce numéro, la description des principaux projets qui vont faire l'actualité des prochains mois. Malgré un budget contraint, nous avons fait le choix pour la neuvième année consécutive de ne pas augmenter la fiscalité locale. Nous restons déterminés à maintenir un niveau d'investissement élevés sur la commune et ceci malgré l'augmentation de la charge des dépenses énergétiques de plus de 150 000 € par rapport à l'année dernière.

Directeur de la publication : Sébastien Bernard
Distribué gratuitement dans les foyers de Buis.

Secrétaire de rédaction : Juliette Haïm

Textes et contenus : Alain Olive, Anouk Breyton, Elisabeth Delos, Emmanuelle Voeltzel, Fabien Baudin, Lisa Daoud, Michaël Carrier, Michel Tremori, Miroslava Carrier-Cekovic, Pascale Rochas et Sébastien Bernard.

Conception, création, impression et régie publicitaire : Adézif, atelier print & graphic. | 3 impasse des Poiriers | 26170 Buis-les-Baronnies.

Collaboration mise en page : Séverine Guestin.

Nombre d'exemplaires : 1500.

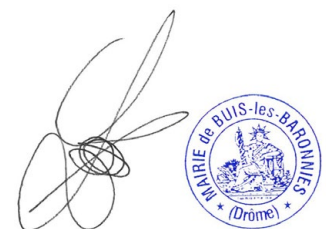
Audelà, des nouveaux projets d'investissement programmés que vous découvrirez dans ce numéro, nous proposons cet été une expérimentation de piétonisation d'une partie du centre historique dans l'objectif conjoint d'accompagner la dynamique commerciale du secteur et d'offrir un espace apaisé pour les buxois et nos visiteurs.

Le projet municipal, qui va modifier nos habitudes, concerne le déménagement de la Mairie dans les locaux de l'ancienne gare. (Voir article ci-après). En effet, les locaux de la mairie ne répondent plus aux normes ni de sécurité, ni d'accessibilité, ni de confidentialité. Nous travaillons actuellement sur un projet de réaménagement des locaux et des jardins pour en faire un lieu d'accueil de services pour chacune et chacun. Ce projet est à l'étude et les travaux vont durer plusieurs mois, voire année. C'est donc une situation transitoire où pendant environ 2 ans, nous vous accueillerons dans les locaux de l'ancienne gare.

Les modifications climatiques sont particulièrement prégnantes cette année sur notre territoire et nous sommes déjà sous un régime d'arrêt de sécheresse. L'utilisation raisonnée de notre ressource en eau et la vigilance face aux risques d'incendie sont les précautions indispensables que nous devons toutes et tous adoptés cet été.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été au cours duquel nous aurons l'occasion de partager des moments de convivialité et de culture.

Sébastien Bernard
Le Maire



NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME 2022

Pour rappel, la révision du PLU a été prescrite par délibération du Conseil municipal du 18 novembre 2014, puis complétée par celle du 12 décembre 2016 en vue de sa « Grenélisation ».

Le travail autour de ce document a débuté en 2015 et, conformément aux dispositions réglementaires, un débat s'est tenu sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) au sein du Conseil municipal du 3 avril 2018 et du 29 mars 2021.

Ainsi, le projet de PLU arrêté par délibération du Conseil municipal en date du 31 mai 2021 a fait l'objet d'une consultation des personnes publiques (services de l'État, chambres consulaires, Conseil Départemental, Conseil Régional, ...) et a été soumis dans le même

temps à enquête publique durant un mois.

Au regard des différents avis des personnes publiques associées et des conclusions du Commissaire enquêteur, le PLU a fait l'objet de modifications mineures pour être approuvé par délibération du Conseil municipal du 7 février 2022.

Il est désormais applicable et se substitue au précédent depuis le 7 mars 2022 pour toutes demandes d'autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol, à savoir : permis de construire, d'aménager, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme etc.

Il est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et sur le site internet (<https://www.buislesbaronnies.fr/plu/>).

LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS :

01

Le rapport de présentation, qui explique les choix retenus notamment en matière de consommation d'espace, en s'appuyant sur un diagnostic territorial et l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

03

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui, dans le respect du PADD, comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

05

Les annexes (servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, secteurs sauvegardés, ...).

02

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces, de préservation et de mise en état des continuités écologiques. Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

04

Les règlements écrit et graphique, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.

DÉMOCRATIE LOCALE

LES NOUVEAUTÉS DEPUIS 2020

Désireux de faire participer davantage les habitants à la vie de la commune et de renforcer la gouvernance démocratique municipale, les élus ont participé en 2021 à une formation prise en charge par la Caisse des Dépôts et assurée par Tristan Rechid (Démocratie Vivante). Cette formation a été le point de départ pour repenser le schéma de participation municipal.

UN NOUVEAU SCHÉMA DE GOUVERNANCE POUR LA MAIRIE

Les élus ont profité de ce temps de formation pour réfléchir à la question de la démocratie locale en construisant un schéma de gouvernance pour clarifier le cheminement des prises de décision en amont du Conseil municipal. Dans ce nouveau schéma s'articulent des instances permanentes (commissions, groupes de travail, assemblée) et des séquences démocratiques éphémères sur des projets. Chaque élu anime une ou plusieurs thématiques et organise les possibilités de participation des habitants.

Le « G16 » réunit l'ensemble des élus de la majorité (16 élus) tous les 15 jours. Il a pour mission de construire la politique de la mairie. Son travail est largement ancré dans les groupes de travail et les commissions thématiques. Son mode de fonctionnement est collégial et respecte les principes de la gouvernance partagée. Son facilitateur et son secrétaire sont élus par le groupe pour six mois.

Le bureau exécutif est en charge de la gestion courante de la mairie (ressources humaines, sécurité, administration). Il se réunit une fois par semaine. Il est composé du maire et de deux adjoints (premier adjoint et adjointe à l'administration générale), du Directeur général des services et du Directeur des services techniques.

LISTE DES THÉMATIQUES ET DES RÉFÉRENTS

Politiques publiques :

- **Urbanisme** : Anouk Breyton
- **Social** : Brigitte Mertz et Latifa Zohari
- **Éducation, formation** : Pascale Rochas et Michel Tremori
- **Réseaux et voirie** : André Donzé et William Terrible
- **Culture, sport, associations et festivités** : Michel Tremori
- **Économie** : Pascale Rochas et Lisa Daoud
- **Transitions** : Alain Olive et Emmanuelle Voeltzel
- **Services publics** : Michel Tremori et Sébastien Bernard
- **Agriculture** : Lisa Daoud et Emmanuelle Voeltzel

Thématiques internes :

- **Budget** : Juliette Haïm et Sébastien Bernard
- **Administration générale** : Anouk Breyton et Juliette Haïm
- **Communication** : Juliette Haïm et Lisa Daoud
- **Participation** : Lisa Daoud et Pascale Rochas

Les instances et séquences en cours :

- **Groupe agriculture Buis** (ouvert à des porteurs de projets)
- (séquence) **Groupe de travail projet aire de jeux** (ouvert à des non-élus volontaires tirés au sort)
- (séquence) **Groupe de travail projet Tuves** (ouvert à des non-élus volontaires)
- (séquence) **Groupe de travail projet Piétonisation** (ouvert à des non-élus volontaires)

Une **assemblée citoyenne** sera également mise en place à partir de septembre 2022 pour co-construire l'opération de revitalisation du territoire dans le cadre du programme Petite Ville de Demain.

Des moments festifs ouverts à toutes et à tous et un panel plus restreint pour travailler les sujets, voilà ce qui nous attend à la rentrée !

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis quelques mois, la flambée des tarifs du gaz et de l'électricité percute de plein fouet l'organisation de notre société, et pour beaucoup nos modes de vie individuels et collectifs. A l'image de pompiers sur un immense brasier, le gouvernement a décidé de mesures visant à limiter les effets de l'augmentation des prix sur le portefeuille des ménages : aide de 100 euros pour les plus vulnérables, relèvement du volume d'électricité cédé par EDF à ses concurrents au tarif réglementé, baisse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité.

A l'échelle des collectivités, le sinistre est bien plus prégnant et ces mesures ne permettent pas d'enrayer l'augmentation vertigineuse de la facture énergétique qui, couplée avec la fin des tarifs régulés de l'énergie, représente une hausse allant de 30% à 300% des coûts de l'énergie selon le profil de commune.

Pour Buis-les-Baronnies, l'impact immédiat de cette flambée des coûts représente pour 2022 une hausse de 120 K€ euros au budget pour l'éclairage public et la consommation du patrimoine bâti (mairie, salle des fêtes, Foyer du JJ Coupon, salles de l'auditoire, gymnase, centre équestre, etc.).

Un groupe de travail composé d'élus et des responsables de la mairie, a rapidement été mis en place pour identifier les mesures immédiates à déployer en vue de préserver la qualité du service public et la qualité de vie au sein de la commune, tout en maîtrisant la fiscalité locale et l'impact sur le portefeuille des buxois et buxoises.

L'absorption de ces contraintes a appelé la réalisation d'arbitrages financiers dans le budget 2022 au regard d'une préservation des ressources de fonctionnement et d'une baisse modérée du niveau d'investissement.

Au-delà de l'urgence, la réflexion de fonds sur le déploiement de mesures de transitions énergétiques pour notre commune prend forme avec le soutien du **Service public des Energies dans la Drôme (SDED - Territoire D'énergie26)** et des services de l'Etat. Parmi les mesures en

cours de déploiement :

| **La sécurisation de nos contrats énergétiques** par la négociation et l'achat groupé d'énergie à l'échelle du département ;

| **Le redimensionnement à venir de notre réseau électrique** par la mise en place d'un nouveau poste en capacité d'absorber les transferts d'énergie liés à l'installation de dispositifs de production locales d'électricité, jusque-là extrêmement limitée ;

| **L'engagement d'une démarche de rénovation** des bâtiments communaux en perspective avec les coûts des travaux et les usages en cours et futurs ;

| **L'analyse de notre schéma local d'éclairage public** en vue d'une amélioration significative de l'efficacité des dispositifs d'éclairage allant de pair avec une réduction accrue de la pollution lumineuse ;

| **La promotion des démarches de sobriété et la responsabilisation des usagers des bâtiments communaux** dans leur utilisation des équipements de production de chaud et de froid.

Toutes les informations utiles aux démarches des particuliers sont accessibles sur le site institutionnel <https://france-renov.gouv.fr/>.



UN GROUPE DE TRAVAIL A ÉTÉ MIS PLACE POUR IDENTIFIER LES MESURES IMMÉDIATES À DÉPLOYER EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ET LA QUALITÉ DE VIE AU SEIN DE LA COMMUNE.

LE SDED – TERRITOIRE D'ÉNERGIE 26

Ce service regroupe par convention et transfert de compétences, l'ensemble des 367 communes drômoises autour, entre autres, de l'organisation et du contrôle de la distribution de l'électricité et du gaz, des travaux d'électrification rurale (maître d'ouvrage), de l'enfouissement des lignes électriques et télécom, de l'éclairage public, de la production d'énergies renouvelables et des achats d'énergie.

DE NOUVEAUX JEUX D'ENFANTS REPENSÉS AVEC SES USAGERS

Depuis mars 2021, la mairie se lance dans le réaménagement de l'aire de jeux d'enfants de la digue.

Espace bien connu des habitants, l'aire de jeux est vieillissante et n'est pas utilisée au maximum de son potentiel.

Dans le but de **créer un nouvel espace et de lui redonner toute sa valeur**, une consultation publique a été engagée en avril 2022 via un premier questionnaire puis la mise en place d'un groupe de travail spécifique.

Le questionnaire a révélé que sur 217 répondants au questionnaire, 79% des personnes utilisent l'aire mais la fréquence d'utilisation est plutôt basse (seuls 25% l'utilisent chaque semaine).

Les usagers ont également fait remonter des problèmes de vétusté, d'insécurité, de manque d'hygiène et de dégradations. Plus largement, l'aire de jeux est isolée et fréquentée par d'autres publics, alors que le souhait au moment du sondage est plutôt de faire une place plus centrale aux enfants et familles.

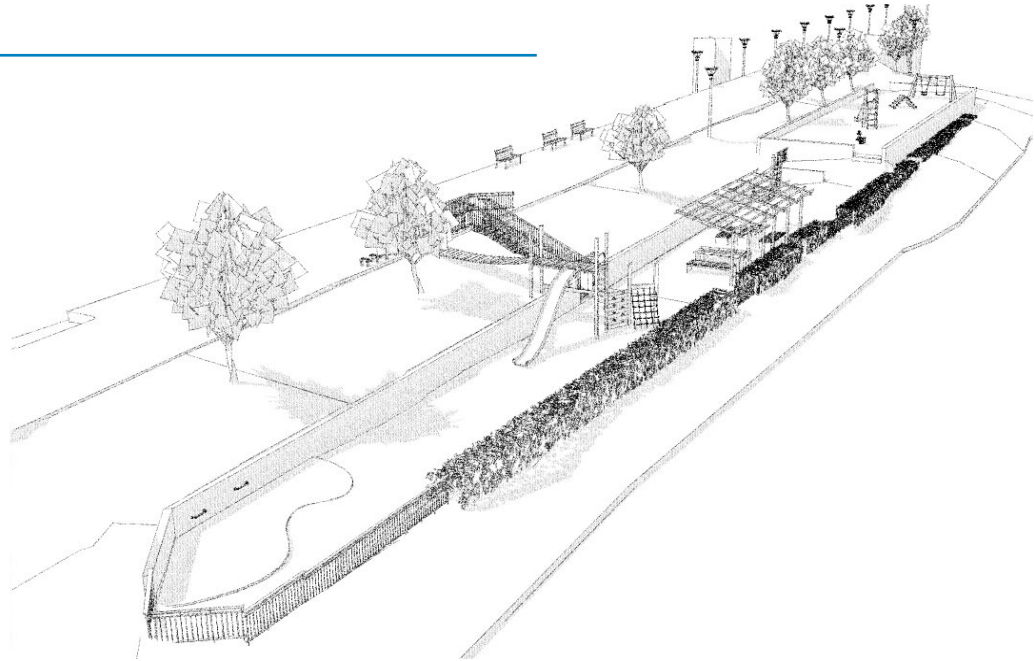


LE SOUHAIT DU PUBLIC ÉTANT D'EN FAIRE UNE PLACE CENTRALE AUX ENFANTS ET FAMILLES.

Le questionnaire public a également été l'occasion de tirer au sort 3 usagers parmi les 22 volontaires.

Un groupe de travail mixte composé de six élus, quatre experts, trois usagers et un agent de la municipalité a pu ainsi co-construire la vision du projet. Ce groupe restera impliqué jusqu'à la fin du projet.

- | Nathan Keizer, Usagère
- | Hélène Bagagli, Usagère et représentante pour l'association des parents d'élève
- | Mike Gustin, Kinésithérapeute
- | Manon Boyadjian, Directrice du centre social / AFB
- | Céline Jacquemond, Responsable Multi Accueil Les Souris Vertes
- | Cécile Chastan, Assistante maternelle
- | Michel Tremori, Premier adjoint
- | Juliette Haïm, Adjointe
- | Latifa Zohari, Conseillère municipale
- | Lisa Daoud, Conseillère déléguée
- | Emmanuelle Voeltzel, Conseillère municipale
- | André Donzé, Adjoint
- | Elisabeth Delos, Directrice des services techniques.



UN PROJET ORIGINAL AVEC POUR FIL CONDUCTEUR : L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU VILLAGE.

C'est Elisabeth Delos qui a transformé les objectifs du programme en un projet original avec comme fil conducteur de l'implantation des jeux d'enfants l'histoire et l'identité du village. Ainsi, il est envisagé que l'espace rappelle le site « Ubriex » pour les plus petits (mur d'escalade, et panneau ludique), celui du « Saint Julien » pour des plus grands (jeux d'escalade et d'équilibre), le moulin à huile, symbole de notre terroir, et le cheminement le long de l'Ouvèze, le précieux fil conducteur de notre commune. Tout ceci sans oublier les espaces de rencontre, essentiels à notre village. Le projet a intégré une réflexion sur l'impact environnemental du site : végétalisation et installation d'ombrières naturelles, utilisation de matériaux recyclés...

Les demandes de subvention ont été déposées et, en fonction des retours, les travaux seront programmés pour fin 2022 ou début 2023.

PENSE TES TUVES

À quoi ressembleront les Tuves de demain ? Comment améliorer le plateau sportif ? Voilà les questions sur lesquelles une centaine de Buxois et Buxoises ont planché depuis juillet 2021.

Si l'attrait des Tuves n'a pas diminué depuis sa création, les équipements du plateau sont aujourd'hui vieillissants, voire vétustes, certains présentent même des risques pour la sécurité des usagers. D'autres manques importants sont rapportés (notamment les sanitaires). Par ailleurs, la période récente a vu la croissance conjoncturelle de dégradation et les usages ont évolué depuis l'aménagement du lieu. Il semble utile de remettre à jour les espaces.

Depuis mars 2022, un groupe de 20 usagers travaille sur la réalisation d'un programme rassemblant les attentes, envies, objectifs du projet de réaménagement. Cette réflexion repose sur la consultation réalisée depuis l'été 2021, notamment :

- **Un stand de recueil d'information lors de la Rurban** de juillet 2021, aux Tuves qui a recueilli les avis d'une cinquantaine de personnes ;
- **Le tour des stands d'associations** lors du forum des associations qui a permis d'interroger une vingtaine d'associations ;
- **Six ateliers de recueil** des retours et idées des usagers du lieu, qui ont réuni une cinquantaine de jeunes usagers (37 jeunes de 8-14 ans, 12 jeunes de 15 à 18 ans) et une trentaine d'adultes (9 jeunes de vingt ans, 9 trentenaires et 11 adultes plus âgés).
Des sessions ont notamment été organisées avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Planète Jeunes », l'association « Bougeons avec les Jeunes » et les éclaireurs de Buis ;
- **Un questionnaire en ligne** qui a permis l'expression de 40 personnes.
- **Un atelier collectif** d'analyse et de synthèse qui a rassemblé 20 usagers et représentants d'association le 19 mars 2022.

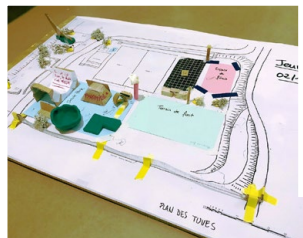
Pour la phase de consultation, l'équipe du projet était constituée de Robert Boursin, architecte retraité et membre du collectif citoyen Baronnies en Transition, Lisa Daoud, élue en charge des pratiques participatives, soutenus par les animateurs et éducateurs du territoire.

Les ateliers étaient articulés autour des principes de l'intelligence collective. Leurs objectifs étaient de recenser les rêves, envies, attentes et peurs des usagers des Tuves, de prendre en compte l'expérience usager des espaces existants et de permettre aux usagers de se projeter dans le futur lieu via le design de service.

Ils ont ainsi abouti à la création de maquettes à partir d'un fond de plan à l'échelle 1/200 mettant en forme les idées des participants pour le site.

Parmi les grandes orientations du projet, on retrouve :

- Réaménager les terrains sportifs, les dissocier pour faciliter les usages et respecter les dimensions appropriées aux pratiques du village.
- Améliorer le Skate Park, notamment son sol, et rajouter des modules.
- Ajouter des jeux d'enfants et des agrès pour un parcours santé.
- Installer les commodités de base, notamment sanitaires, poubelles et éclairage.
- Végétaliser et ombrager les espaces de détente et ajouter un abri multi-usage.



Une demande de subvention sera déposée fin 2022 au programme de l'agence nationale du sport « 5000 équipements de proximité ».

Pour plus d'information, rapprochez-vous de l'un des membres du groupe de travail Tuves :

• **Les usagers et représentants d'associations** : Grégory Curiel, Virgile Desfosses, Rémi Bancillon, Raphaël Alley, Luca Maltaite, Pierre Addoun, Hélène Bagali Bontempelli, Sylvain Chastan, Olivier Eyme, Gilles Laporte, Régis Charles, Camille Baudin, Otilio Mendoza, Robert Boursin.

• **Les élus** : Michel Tremori, Pascale Rochas, André Donzé, Lisa Daoud.

• **Les agents** : Michaël Carrier.

OH, CE CANAL DU MOULIN !



*Il coule, ne coule plus, déborde ici, se bouche là-bas...
Ce qui est sûr, c'est qu'il fait râler plus d'un Buxois !*

Essayons ensemble de le comprendre un peu mieux et de le regarder sous un œil bienveillant. Ce canal, c'est notre bien commun, il permet de distribuer l'eau de l'Ouvèze, des gorges d'Ubrieux à la Savoillanne en passant par beaucoup de quartiers. Il évacue aussi une bonne partie des eaux pluviales, évitant bon nombre d'inondations d'habitations.

S'IL NE COULE PAS, IL PEUT Y AVOIR PLUSIEURS RAISONS

Une alerte météo ? fermé. Des déchets de tonte, branchages, tailles de haies dans le canal ? bouchon ! donc fermé pour déboucher et gérer les débordements causés... Des travaux sur les réseaux, la voirie ? fermé puisqu'il passe un peu partout sous le village. Beaucoup de jardins arrosés en même temps, des canaux secondaires laissés ouverts et voilà que le débit n'est plus suffisant pour ceux qui sont en fin de parcours. Pour ajouter un peu de piment à notre recette, il doit fermer 2 jours chaque semaine (le Week-end cette année) pour capter 30% de moins à la rivière.

Et pour autant, les cotisations ont augmenté l'an dernier. Mais voyons le bon côté des choses, l'agent d'entretien ne devra plus changer tous les 2 ans car son poste est pérennisé. L'avantage : une vraie expertise des problèmes rencontrés et de l'entretien.

Des travaux d'investissement pourront se faire (40 mètres de buses, 2 martelières changées l'an dernier, une prévue cette année, plusieurs hydrocurages de fond).

Par ailleurs, depuis 2 ans, des Buxois s'impliquent pour améliorer le canal en participant à des chantiers.

Le dernier a permis en débroussaillant de rendre accessible le canal sur une portion bouchée.

Alors à nous peut-être de prendre de nouvelles habitudes, en n'ouvrant pas plus de 2h et en accord avec les autres usagés le canal secondaire du quartier, en pensant à faire une réserve, en entretenant la partie qui passe chez nous, sans rien jeter dedans, en ne captant que le nécessaire, en respectant les restrictions sécheresse, et aussi, en faisant confiance à tous les gens qui de près ou de loin, participent à son fonctionnement.

Mais surtout, en se réjouissant d'avoir un tel ouvrage, qui, datant de 1415, transporte encore aujourd'hui l'eau si précieuse à nos potagers et nous préserve des fortes pluies, malgré son grand âge. Les temps changent, faisons de même !



**DEPUIS 2 ANS,
DES BUXOIS S'IMPLIQUENT
POUR AMÉLIORER LE CANAL EN
PARTICIPANT À DES CHANTIERS.**

**LE DERNIER A PERMIS EN
DÉBROUSSAILLANT DE RENDRE
ACCESSIBLE LE CANAL SUR UNE
PORTION BOUCHÉE.**

Nous essayons le plus possible de vous tenir informé sur le site <http://canal.buislesbaronnies.fr/> (onglet canal du moulin).

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Construire ensemble le Buis de Demain.

Avec l'arrivée d'un chef de projet, Michaël Carrier, au sein de la Mairie depuis avril 2022, le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) est maintenant lancé sur notre commune. Ce programme national porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) propose un soutien logistique et financier pour la revitalisation économique, sociale, culturelle, sportive et écologique des communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité. Il peut nous aider à **construire ensemble « le Buis de demain »** en identifiant et en mettant en œuvre des réponses locales et collectives aux enjeux actuels et futurs de notre territoire.

CE PROGRAMME VA SE DÉCLINER JUSQU'EN 2026 À TRAVERS TROIS AXES PRINCIPAUX

> 01. Réflexion collective

D'ici à juin 2023, nous avons l'ambition de définir avec vous un projet de territoire communal. Nous souhaitons travailler collectivement avec les habitants et les usagers de Buis pour confirmer les axes prioritaires de développement de notre territoire, et identifier comment les mettre en œuvre. Ce projet de territoire sera structuré autour des enjeux principaux de notre territoire - Services publics, Économie, Habitat, Social, Education, Energie, Environnement, Santé, Mobilité, Risques... Les actions déjà proposées dans le programme municipal seront complétées/affinées pendant ce processus de réflexion collective. Ce projet de territoire communal représentera une feuille de route pour les années à venir (mandat et au-delà) permettant d'intégrer les projets dans une stratégie globale et cohérente. Il permettra aux porteurs de projets locaux d'inscrire clairement leurs initiatives dans une démarche locale cohérente. Il se déclinera aussi à travers une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour débloquer des aides supplémentaires de l'Etat et ouvrir des droits à des dispositifs d'incitation fiscale.

Dans le cadre de cette réflexion collective, un financement a été sollicité auprès du département pour réaliser de juillet 2022 à avril 2023 une étude du patrimoine immobilier et foncier de la commune pour répondre aux enjeux suivants :

1. Coût de gestion et optimisation de la performance énergétique des bâtiments communaux
2. Valorisation des actifs immobiliers et fonciers de la commune, au service des priorités de développement local - habitat, développement économique...
3. Besoins et demandes d'espaces publics et de tiers lieux pour assurer au mieux la mission de services publics et de facilitation des initiatives locales sur la commune.

> 02. Actions

L'ajout d'une ressource supplémentaire en gestion de projet au sein de la commune peut faciliter la mise en œuvre et l'appui d'initiatives locales sur toute la durée du mandat municipal (2026). Cela peut permettre d'accélérer des actions déjà identifiées qui bénéficieront à l'ensemble de notre bassin de vie, d'identifier des sources de financement alternatives et

de renforcer la participation des usagers en continuité avec les initiatives de gouvernance transparente et de fonctionnement démocratique revitalisé lors de la campagne (Ateliers de quartiers, schéma de fonctionnement participatif...).

La commune a répondu en mai à l'appel à projet « Micro-Folies » 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes. En cas de réponse positive, un espace « Micro-folie » pourrait être créé à Buis-les-Baronnies en septembre 2023 incluant

1. Un Musée numérique pour découvrir sur écran géant une sélection de 250 œuvres (La Joconde, des estampes d'Hokusai, un extrait de concert des Sex Pistols...) numérisées par les institutions partenaires.
2. Un FabLab, lieu de fabrication et d'expérimentation, pour toutes celles et ceux qui souhaitent développer leur créativité.
3. Un espace de réalité virtuelle à partir d'une sélection de contenu immersifs à 360°. Véritable plateforme culturelle de proximité, cet espace peut permettre de renforcer l'accessibilité aux lieux et aux événements culturels pour tous les habitants de notre territoire.

> 03. Coopération

Les actions de ce programme s'inscrivent en complémentarité des acteurs et des dispositifs de soutien déjà existants. Sur le territoire des Baronnies en Drôme Provençale, toute initiative buxoise sera notamment développée en cohérence avec les partenaires locaux, les communes du bassin de vie de Buis, la commune de Nyons, autre commune lauréate du programme Petites Villes de Demain, la Communauté de Communes et les partenaires techniques et financiers. Avec un réseau de plus de 1,600 communes lauréates du programme « Petites Villes de Demain », nous pouvons aussi apprendre et nous inspirer des expériences qui sont faites sur d'autres territoires.

Pour celles et ceux qui souhaitent participer et contribuer à cette initiative, des espaces de réflexions collectives seront mis en place en septembre. Rendez-vous à la rentrée pour construire ensemble le Buis de Demain !

Pour plus d'information – pvd@mairie.buislesbaronnies.fr



LA MAIRIE DÉMÉNAGE !

Depuis le 20 juin, l'ensemble des services de la Mairie sont transférés à l'ancienne gare de Buis-les-Baronnies (ancienne trésorerie au 70 rue de la Gare). Seul le lieu change, mêmes horaires, même numéro de téléphone, mêmes adresses email, même site Internet... (voir les coordonnées ci-dessous).

LA RAISON DE CE DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE EST DOUBLE :

> D'une part, nous engageons des **travaux de réhabilitation de la mairie actuelle**. Ces locaux ne sont non seulement plus adaptés mais ne répondent plus à aucune norme tant en matière de sécurité, d'accessibilité, de confidentialité et de condition de travail pour nos salariés.

Vous l'aurez compris, ce déménagement n'est pas définitif, notre volonté est de réaménager la mairie actuelle pour offrir un vrai service de qualité à tous les Buxois et au-delà.

> D'autre part, **nous ouvrons, à compter du 1er juillet de cette année, une Maison France Service** qui sera intégrée à l'accueil de la mairie. Ce guichet unique permettra à tous les habitants de la vallée de l'Ouvèze d'accéder en un seul lieu à un ensemble de services publics. Nous aurons l'occasion de communiquer plus spécifiquement sur le contenu de ces nouveaux services et du fonctionnement de cet espace France Service.

Dès le 1er juillet, si vous rencontrez des difficultés sur des démarches administratives vis-à-vis (par exemple) de la CAF, de la CPAM, de votre caisse de retraite, de pôle emploi, de la MSA, d'un dossier juridique ou d'un dossier fiscal, vous pouvez venir à l'accueil de la Mairie pour vous accompagner dans vos démarches et vous mettre en relation avec les bons interlocuteurs.

L'ensemble des services de la Mairie et ce nouvel espace de services publics seront retransférés dans les locaux de la mairie, Boulevard Aristide Briand, au cœur du village et de notre jardin municipal une fois que les travaux de réhabilitation seront terminés.

ÉTAT CIVIL

au 20/03/2022 jusqu'au 21 juin 2022 Buis-les-Baronnies sauf (*)

DÉCÈS

PICAUD veuve VIGNE Mireille, Madeleine, Camille le 20 mars 2022

LAURIER veuve LAFOND Antoinette, Louise le 23 mars 2022

LANNUQUE Elisabeth, Renée, Claude le 06 avril 2022

DUMEZ Jean, Gaston le 16 avril 2022 à Avignon *
GINIES Marc, Simon, Louis le 28 avril 2022 à Saint-Christol *

BOREL Pierre, Roger le 02 mai 2022

BAUDUIN veuve DEWIL Michèle, Thérèse le 10 mai 2022

BONNET Jacques le 17 mai 2022

BINAEPFEL Gabrielle le 24 mai 2022

SAÏN Jean, Paul, Albert le 25 mai 2022 à Avignon *

SAUMON veuve FOUGEROUX Thérèse le 30 mai 2022

HORNI Jean-Pierre le 1er juin 2022

JEAN épouse FAUCHIER Paulette le 8 juin 2022

MICHEL Antoine le 13 juin 2022

MARIAGE

PELATAN Kévin et LASSERON Emilie le 4 juin 2022

MEYNAUD Geoffrey et AMIC Louisa le 4 juin 2022

MARKOGIANNAKIS Konstantinos et ROBERT Fabienne le 10 juin 2022

ARTIGUES Camille et NONN Zoé le 11 juin 2022

TIGHADOUINI Ossama et EL AMRAOUI Soumia le 18 juin 2022

TAISNE Eric et DOLHEM Anne Sophie le 18 juin 2022

NAISSANCE

MOUGIN Gabriel, Jean-Jacques, Pascal né le 26 janvier 2022 à Avignon

MALTAITE Victoria née le 20 février 2022 à Carpentras

FLORENCY Léïna, Marthe, Charmante le 12 mars 2022 à Carpentras

MASSOT GOZZI Elio, Robert, Eric le 09/04/2022 à Carpentras

EXPÉRIMENTATION

D'UNE AIRE DE PIÉTONNISATION ESTIVALE EN CENTRE VILLE

Depuis plusieurs années, la question des voitures sur la Place des Arcades et dans la Grande Rue revient dans les conversations : trop de stationnement « ventouse », trop de voitures qui passent à vive allure, peu d'espace pour les piétons Rue Notre Dame la Brune et Grande Rue.

Même si le nombre de commerces ne varie pas beaucoup ces temps-ci, leur nature change. Nous assistons depuis quelques temps à l'ouverture d'une majorité de commerces de restauration ainsi qu'à l'ouverture de commerces saisonniers. Les commerces et les locaux où leur activité s'exerce, relèvent de la sphère privée et la collectivité est ainsi très limitée dans son pouvoir d'agir. La Place des Arcades est une place commerçante et la volonté de la municipalité est qu'elle le reste.

Entre le **besoin d'améliorer l'attractivité commerciale** et le **besoin de développer un cadre de vie apaisé** correspondant au mode de vie tranquille de notre village, un projet d'expérimentation de la piétonisation sur un espace restreint et pendant un temps court va être proposé.

Élaborée à partir d'une démarche nouvelle participative visant à permettre l'expression de la diversité des points de vue (commerçants, riverains, usagers, élus), la proposition prend en compte les risques, contraintes et inquiétudes légitimes exprimées dans les questionnaires de démarrage du projet.

La proposition formulée pour l'expérimentation se traduit ainsi :

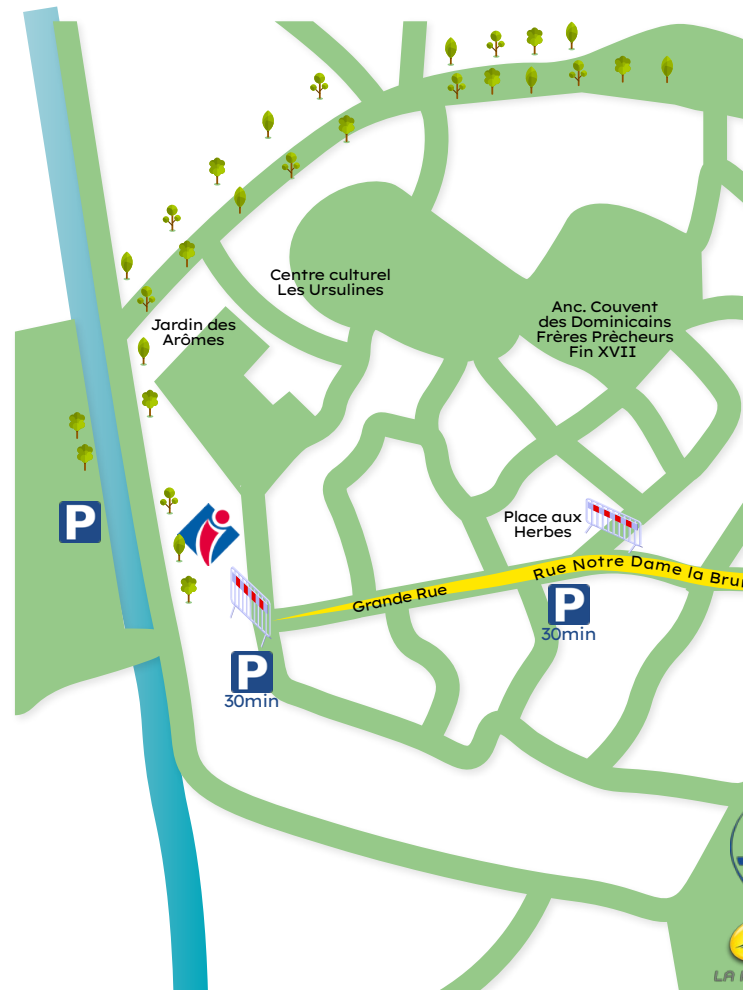
- > **Expérimentation courte et estivale**
- > **Qui laisse l'espace accessible le matin**
- > **Qui n'englobe pas toute la Place des Arcades**

Dans la même perspective, le respect de toutes celles et ceux qui vivent au centre-ville et qui peuvent avoir besoin de venir au plus près de leur domicile avec leur véhicule, de toutes celles et ceux qui ont besoin de venir au plus près des commerces etc. est resté un fil rouge.

L'objectif, et nous espérons qu'il sera atteint, est bien de se rendre plus facilement dans les commerces et les restaurants sans être gêné dans ses usages et la mobilité quotidienne.

Si des cas se révélaient problématiques, nous proposerons des solutions personnalisées sans attendre la fin de l'expérimentation.

Enfin, tout au long de l'expérimentation, une évaluation du dispositif sera faite en toute transparence.



OÙ, QUAND ET COMMENT ?

Le plan détaillé précise la zone concernée par l'expérimentation, les horaires, les éléments de signalisation, ainsi que le règlement de la zone.

UNE AIRE PIÉTONNE, C'EST QUOI ?

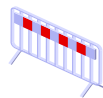
Selon le code de la route, c'est une « section [...] constituant une zone affectée à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Dans cette zone, [...] seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation ».

EXPÉRIMENTATION : ÇA VEUT DIRE QUOI ?

On parle d'expérimentation car à la fin de la période concernée, les répercussions de la mise en place de l'aire piétonne seront évaluées afin de déterminer si l'aire piétonne doit être maintenue telle quelle, modifiée, élargie à une zone plus étendue, réduite, supprimée, etc...



AIRE PIÉTONNE



Barrières amovibles en place de 12h à 7h



Zone piétonne



Aire de Stationnement



Stationnement limité à 30min

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET

01 | Février 2022

Diffusion d'un questionnaire ouvert à tous.

02 | Mars 2022

Réunion publique pour constituer un groupe de travail réunissant tous les panels de citoyens du Buis.

03 | Avril-mai 2022

Séances de travail pour élaborer trois propositions et constituer un sous-groupe chargé de définir une seule proposition ;

Séances de travail du sous-groupe pour définir la proposition à présenter ;

Réunion de présentation de la proposition au groupe de travail. Recueil des réactions et clarification et/ou modification de la proposition pour lever les objections. Constitution de deux groupes pour la mise en œuvre de l'expérimentation (signalisation, communication, l'inauguration, écriture de la grille d'évaluation).

04 | Fin mai 2022

vote à l'unanimité en Conseil municipal de la délibération actant le principe de l'expérimentation de piétonnisation.

05 | Juin 2022

intervention des services techniques en vue de l'implantation de la zone.

BUDGETS 2022

BUDGET PRINCIPAL 2022 (FONCTIONNEMENT) 3 199 000 €

Investissement 2022 - budget général :

| | |
|--|--------------|
| - Rénovation mairie / France Services - Tranche 1 | 340 000,00 € |
| - Extension et signalétique via ferrata | 156 000,00 € |
| - Jardins d'enfants | 105 000,00 € |
| - Fin des travaux d'accessibilité des ERP communaux | 80 000,00 € |
| - Subvention rénovation hôpital (3e année sur 7 années) | 70 000,00 € |
| - Fin des travaux d'aménagement des gorges d'Ubrieux | 65 000,00 € |
| - Voirie communale (programmes 21 et 22) | 58 000,00 € |
| - Création d'un accueil au camping municipal | 47 000,00 € |
| - Ingénierie PVD (Petites Villes de Demain) | 42 500,00 € |
| - rénovation local musique suite à incendie | 40 000,00 € |
| - Electrification et cotisation investissement SDED (Service public Des Energies dans la Drôme)..... | 33 000,00 € |
| - Bâtiments communaux (programmes 21 et 22, hors travaux en régie)..... | 22 000,00 € |
| - Renouvellement du parc automobile des services techniques | 22 000,00 € |
| - Nouvel adressage (phase 1) | 17 500,00 € |
| - Signalisation d'information locale - part communale du projet intercommunal | 16 000,00 € |

BUDGET DE L'EAU 2022 (FONCTIONNEMENT) 293 000 €

Investissement 2022 - budget eau & assainissement :

| | |
|--|--------------|
| - Lutte contre les eaux claires parasites | 234 000,00 € |
| - Travaux de lutte contre les fuites / Tranche 4 | 122 000,00 € |
| - Réfection réseaux et ouvrages | 47 000,00 € |
| - Extension réseau assainissement ZA Cost | 85 000,00 € |

AGENDA DE L'ÉTÉ

VIVE L'ÉTÉ À BUIS-LES-BARONNIES

TDH - THÉÂTRE DES HABITANTS

2
JUILLET
21h

Ensemble et séparément -
Claire Mercier & André Ruiz
Salle des fêtes "La Palun"

3
JUILLET
18h
21h

Antonio - Émilie Solaire
Salle des fêtes "La Palun"

Les travailleurs de la mer - Paul Fructus
Salle des fêtes "La Palun"

7, 8, 9
JUILLET
21h

Le cercle de craie caucasien - Bertolt Brecht
Salle des fêtes "La Palun"

Tarif plein : 12 € | Tarif réduit : 10 €

TILLEUL EN FÊTE

10
JUILLET
de 9h
à 20h30

Journée des plantes aromatiques et médicinales
et plus particulièrement du tilleul des Baronnie,
marché des exposants, balade botanique,
ateliers, chapitre de la Confrérie des Chevaliers
du tilleul, conférences.
Concert à 19h avec Sylvia Auclair Quartet.
Place des Arcades et Place du Quinconce.

FÊTE NATIONALE

14
JUILLET

Concours de pétanque
à partir de 14h30 | Parking du cinéma.
Concert - Forro do Sol + Soly Cuba,
à partir de 21h - Place des frères pêcheurs

CINÉMA LE REG'ART

Informations :
www.cinebuis.fr

CINÉMA
le reg'Art
Buis les Baronnie

EXPOSITIONS ORGANISÉS PAR :

ART'S EN BUIS & LA GALERIE DES URSULINES

TOUS LES JOURS DE 10H30 À 12H30 ET DE 14H30 À 18H30

Jusqu'au **10**
JUILLET

Danièle ISNARD
"Horizons"

Du **28 JUILLET**
au **11 AOÛT**

Martine CHIAPPARA
peintre

Du **12 au 26**
JUILLET

Frederic BON
Photos et collage

Du **13 au 31**
AOÛT

Alain MATHONAT
peintre

Informations :

Contacter Mme Monique Maloux : monique.maloux@sfr.fr
<https://www.buislesbaronnies.fr/agenda/arts-en-buis-programme-des-expositions/>

SÉRÉNADES EN BARONNIES

15
JUILLET
21h

Duo de Violoncelles
Théâtre de verdure " La Palun "

16 & 18
JUILLET
18h

Ensemble les Equinoxes
Gratuit
Place des Arcades

20
JUILLET
21h

Romances, Duo piano & violon
Théâtre de verdure " La Palun "

SÉRÉNADES
EN BARONNIES

Pour plus d'informations : www.serenadesenbaronnies.fr

PROGRAMME PETITS PESTACLES (ENFANTS)

21
JUILLET
à 10h30 et 18h

Spectacle "DANS KEL ETAT T ?"
Compagnie Lutine revient avec un Kamishibai
À partir de 2 ans
Foyer de J.J coupon

28
JUILLET
à 10h30 et 18h

Hachachi le menteur
avec Philippe Altier & Pierre Coutaudier | 10h 30
Contes tirés du sac
avec Philippe Altier | 18h
Foyer de J.J coupon

4
AOÛT
à 11h et 18h

Spectacle "Le petit train des doudous perdus"
Compagnie Carlota tralala
De 2 à 8 ans
Foyer de J.J coupon

11
AOÛT
à 10h30 et 18h

Spectacle "Le pommier des petites bêtes & des un peu grosses"
Compagnie Carlota tralala
De 3 à 8 ans
Foyer de J.J coupon

18
AOÛT
à 10h30 et 18h

Spectacle "Le Valpiniste"
Cie Monsieur Bû
Tout public
Jardin de la Mairie

Plus d'informations : 06 07 56 46 36 / carlotatralala@orange.fr

SAINT LAURENT - FÊTE VOTIVE (DU 10 AU 14 AOÛT)

Attractions fête foraine - parking des platanes

FETE DE LA SAINT-LAURENT



10
AOÛT

20h30 jeux nautiques
Piscine municipale

11
AOÛT

14h30 concours de pétanque : doublettes mêlées
21h départ retraite aux flambeaux avec Ginette Rebelle
et son accordéon: burlesque mobil show
Allée des platanes
19h-21h et 22h30- 24h - "Buffet sonore" avec
DJs Chalawan & Spoilt Bastard
Place du Quinconce

12
AOÛT

14h30 concours de pétanque : doublettes montées
Allée des platanes
18h course des garçons de café
Départ Place du Quinconce, parcours: centre ville
21h30 - spectacle musique & danse avec "Cocktail Flamenco"
Place du Quinconce

13
AOÛT

14h30 concours de pétanque: triplettes montées
Allée des platanes
15h - 17h30 - jeux d'enfants revisités & kermesse
numérique avec "Aventic"
18h - 20h - jeux géants "Mistigri"
Place des arcades
21h - concert "Gunshot" (musique rockabilly) + danseurs
22h30 - concert electrobrass luxuriante "Fülu"
(petite scène)
Place du Quinconce

14
AOÛT

8h-18h - vide grenier
Digue nord
14h - 19h - escape game outdoor avec "Aventic"
Départ Place des Arcades, parcours: centre ville
19h - 21h soirée dégustation produits locaux
Place du Quinconce
21h-1h bal musette avec l'orchestre "Shamane"
23h grand feu d'artifice sonorisé avec "Pyragric"
Digue sud

Pour plus d'informations : www.buislesbaronnies.fr

PARFUM DE JAZZ

17
AOÛT
21h

Las Hermanas Caronni & Erik Truffaz
Théâtre de verdure " La Palun "

18
AOÛT
21h

Lakecia Benjamin quartet "The Coltranes"
Théâtre de verdure " La Palun "

19
AOÛT
21h

Natalia M. King quintet
Théâtre de verdure " La Palun "

20
AOÛT
à 21h

Jallu quartet joue Piazzolla
Théâtre de verdure " La Palun "

TARIF : 28/22/18€

Pour plus d'informations : www.parfumdejazz.com



FESTIVAL TUTTI EN BARONNIES

25
AOÛT
21h

Concert des intervenants
Tarifs | 15€, réduit | 10€
Salle des fêtes "La Palun"

26
AOÛT

Concert des stagiaires
Entrée libre
11h | Cloître des Dominicains
18h | Tour du Safré
21h | Cloître des Dominicains

27
AOÛT
16h

Concert randonnée
Entrée libre
Sentier Botanique

Du 18 au 28
AOÛT

Exposition d'affiches sur le Compositeur et
musicien de jazz mexicain Eugenio Toussaint
Locaux des Sérénades en Baronnie

Pour plus d'informations : www.tuttienbaronnies.com

TELB - THÉÂTRE ÉCOLE DE LA LANCE ET DES BARONNIES



Du **23 au 25**
JUILLET
21h30

"Le bérêt de la tortue" de Gérald Sibleyras,
mise en scène : Françoise Otwaschkau
Salle des fêtes "La Palun"

Du **26 au 28**
JUILLET

"Douze hommes en colère"
de Réginald Rose, mise en scène : Roland
Peyron
Salle des fêtes "La Palun"

Du **29 au 31**
JUILLET
21h30

"Les larmes amères de Petra Von Kant" de Rainer
Werner Fassbinder, mise en scène : Roland
Peyron
Salle des fêtes "La Palun"

Plus d'informations : www.theatre lance baronnies.fr

ASSOCIATION «AMIS DU PATRIMOINE» (APB)

8, 15,
22 et 29
JUILLET
de 17h à 19h

Exposition "Sur la route des princes d'Orange"
Chapelle de St Trophime

5 et 12
AOÛT
de 17h à 19h

Exposition "Sur la route des princes d'Orange"
Chapelle de St Trophime

20
JUILLET
17h

Conférence "Les grandes épidémies à Buis"
Pierre Perreau
Salle de l'auditoire

12
AOÛT
17h 30

Concert
Alexander Spielman :
Musiques traditionnelles, participation libre
Chapelle de St Trophime

AUTRES MANIFESTATIONS

9
JUILLET
de 10h à 12h 30

Animations musicale avec ØBAYÀ BATUCADA
Place des Arcades, Place du Marché

Du **5 au 7**
AOÛT

Parcours artistique "Le Pop Art et Vous"
street performance
Centre-ville
Organisé par la Galerie des Baronnie
Pour plus d'informations : www.lagaleriesdesbaronnies.fr

5
AOÛT
21h

Buissonnantes
Concert en exclusivité :
Živeli Orkestar , Balkan Brass Bend
Place du Quinconce



10
SEPT

Forum des Associations
Buissonnante - 19h
La Rif et nos Men (rap) + Makizar Rock Résistant
Place du Quinconce

LES MARCHÉS/BROCANTES

24
JUILLET
De 9h à 18h

Expo vente, Collectif du chat bleu,
peintres et céramistes
Place du Quinconce

MERCREDI
de 8h30
à 13h30

Centre ville

19 JUILLET
6 AOÛT
De 9h à 19h

Brocante Professionnelle
Digue Nord

SAMEDI
Matin

Marché des producteurs
Place des Arcades

23 JUILLET
20 AOÛT
De 9h à 18h

Marché des créateurs
Digue Nord

Tous les
LUNDIS
à partir de
17h

Petit marché estival
Place du Quinconce

NAVETTES GRATUITE POUR LE MARCHÉ DU MERCREDI

du 6
JUILLET
au 31
AOÛT

NAVETTE gratuite
Parcours : Allée des Platanes - Avenue Pont Neuf- Avenue du Maréchal Juin-
Allée des Cerisiers - Quai de l'Ouvèze - avenue du Pont Neuf -
retour sur l'avenue des platanes - La Palun

17 rotations dans la matinée :
De 10h à 14h 20

